

PAR SDÉ

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 22 décembre 2021

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
2^{ième} étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: *HQD - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029*
Demande de paiement de frais de l'AHQ-ARQ

Dossier : R-4110-2019, Phase 3

N/D: 4503-49

Chère consœur,

Pour faire suite au délibéré ayant été entrepris le 3 décembre 2021, nous vous transmettons en annexe la *Demande de paiement de frais de l'AHQ-ARQ* dans le cadre du dossier cité en rubrique.

Il y a lieu de rappeler qu'une séance de travail a été tenue en amont de la décision procédurale D-2021-136 où la Régie a reconnu les intervenants et fixé un budget maximal de 20 000\$ pour le traitement de la suite du dossier.

Dans ce contexte, l'AHQ-ARQ comprend que les frais en lien avec la séance de travail préalable sont en sus du budget maximal autorisé et sa demande de paiement de frais a été établie en conséquence.

De plus, dans le cadre de l'appréciation des frais réclamés, l'AHQ-ARQ tient à faire remarquer que son expert, monsieur Marcel Paul Raymond, a investi un peu plus de 63 heures dans ce dossier, mais a limité sa réclamation de frais de façon à ne pas excéder le budget maximal autorisé par la Régie (séance de travail en sus). Il en va de même, dans une moindre mesure toutefois, pour l'avocat de l'intervenante.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

L'AHQ-ARQ estime respectueusement que son apport au dossier fut pertinent et ciblé, en plus de respecter les balises budgétaires maximales fixées par la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

p.j.

775990